

Voici ce que disent [Louis GILLE](#), [Alphonse OOMS](#) et [Paul DELANDSHEERE](#) dans ***Cinquante mois d'occupation allemande*** (Volume 2 : 1916) du

MERCREDI 6 DÉCEMBRE 1916

Monseigneur Heylen, évêque de Namur, a voulu être témoin de l'enlèvement des hommes à Gembloux, première localité de son diocèse visitée par les esclavagistes allemands. Monseigneur Heylen, bravant les officiers qui avaient donné ordre de l'isoler et de le séparer de ses ouailles, harangua les ouvriers qu'on allait emmener, puis, s'adressant aux soldats chargés de cette ignoble besogne, il dénonça les barbaries nouvelles commises contre un petit peuple déjà ruiné et spolié pour avoir uniquement respecté la parole donnée.

A son retour à Namur, Monseigneur Heylen a adressé au Gouverneur général cette lettre :

J'ai été informé dans la journée de mardi que l'enlèvement des hommes de la région de Gembloux était annoncé pour le lendemain 22 novembre.

Comme mon diocèse se trouvait, cette fois, atteint, je résolus aussitôt d'aller sur place, afin de me renseigner, de façon directe et certaine, sur la manière dont s'exécute la mesure que nous déplorons. Je voulais en même temps porter à

mes diocésains, avec ma bénédiction, un témoignage d'affectueuse compassion dans leur malheur.

Enfin, il me semblait que dans une heure aussi grave, la cause de la Justice et du Droit exigeait de moi que je renouvelle et que je confirme personnellement et de vive voix, la protestation que j'ai déjà transmise à votre Excellence.

Je me suis donc rendu hier à Gembloux. Après quelques difficultés, j'ai été admis à assister au défilé des hommes, me tenant à peu de distance des opérations, dont j'ai pu suivre le développement.

Je dois à la vérité de vous dire, Excellence, sans restriction ni réticence, l'impression que m'a causée ce spectacle, le plus lamentable que j'aie vu en ma vie et qui m'a fait penser, ainsi que je n'ai pas craint de le dire à un officier allemand, aux anciens marchés d'esclaves de l'Afrique. J'en ai été affligé jusqu'à verser des larmes ; et il n'y a personne au monde qui soit assez dur ou indifférent pour échapper aux impressions que j'ai éprouvées.

J'ai constaté moi-même, Excellence, avec quel arbitraire s'opérait cette horrible sélection, qui nous a ravi plus d'un millier d'hommes, dissociant les familles et les villages, désorganisant jusque dans ses fondements l'activité agricole, commerciale et industrielle de cette région.

Il ne faudra plus essayer désormais de

persuader au peuple belge ou à l'étranger qu'il est simplement question de fournir du travail aux désœuvrés. Je ne puis certes approuver que l'on déporte contre son gré aucun citoyen belge, fût-il chômeur ; mais, à Gembloux, le choix des déportés ne s'est même pas limité aux chômeurs, puisque la grande majorité des hommes enlevés n'étaient nullement des sans-travail. C'est ce que j'établirai incessamment par des renseignements plus précis. On a pris des patrons, des ouvriers qui n'ont jamais cessé de travailler, et dont la disparition va amener la fermeture d'usines ou d'ateliers ; on a enlevé des employés de nos églises, des malades même gravement atteints, un élève de mon séminaire, etc., etc.

A mon intervention, quelques hommes, dont le cas était particulièrement criant, sont redevenus libres, mais combien cette légère satisfaction est-elle insignifiante à côté des nombreux et immenses malheurs qui ont été consommés en quelques instants.

Qu'on n'essaie pas non plus, Excellence, de mettre en avant qu'un certain nombre s'engagent comme ouvriers volontaires. Que se passe-t-il ? Immédiatement après la sélection, on leur propose l'engagement (**Note**). Ceux qui signent cet engagement, sont renvoyés momentanément dans leurs familles, ceux qui ne signent pas, sont déportés séance tenante.

Seule, la crainte de la séparation immédiate,

l'appareil militaire et la mise en scène terrifiante constituent une pression inadmissible. En réalité, on les *contraint* à devenir ouvrier *volontaire*.

Ce que je veux enfin signaler à votre Excellence, c'est l'émotion, voisine de l'affolement et du désespoir, que ces scènes ont causée à ceux qui ont été témoins de l'enlèvement de leurs proches, émotion qui commence malheureusement à se répandre dans tout le peuple. J'ai entendu, hier, ces cris de la foule, impuissante devant cet abus de la force. En vérité, c'est trop cruel ! Pourquoi persévérer et s'obstiner dans ces pratiques de guerre qui déchaînent contre l'Allemagne l'Univers entier et qui, chez nous, creusent toujours plus profondément un abîme de réprobation et de haine ?

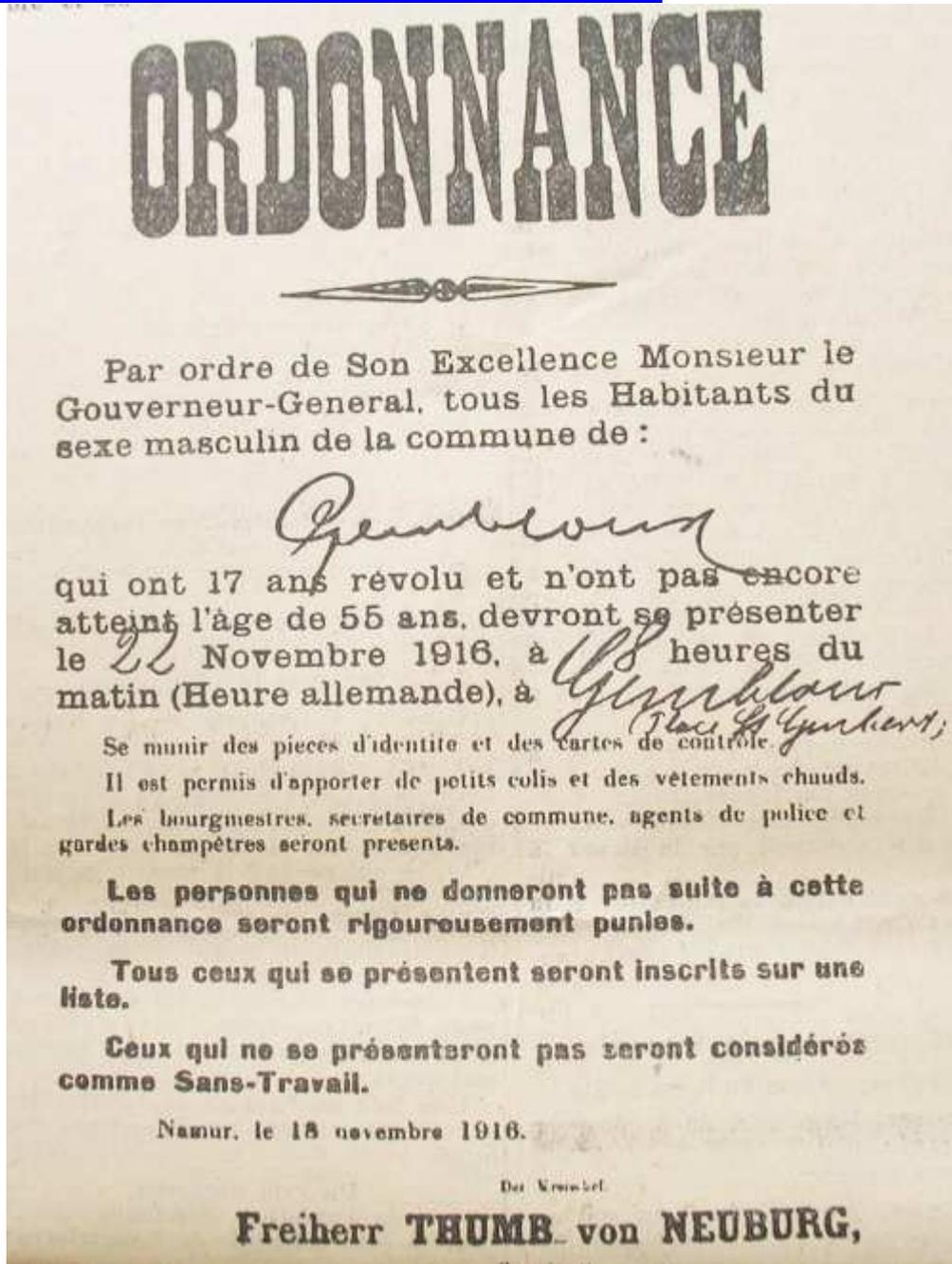
C'est pourquoi je renouvelle, avec plus d'instance que je ne l'ai fait, ma demande que le Gouvernement fasse cesser aussitôt l'affreux régime de souffrance qui vient d'être inauguré. (1)

(1) Voir 20 décembre la suite des déportations.

Notes de Bernard GOORDEN.

Un peu éclipsé par la forte personnalité du Cardinal Mercier, rappelons que Monseigneur Heylen avait déjà protesté, le 25 juin 1916, à propos des arrestations des ecclésiastiques. Voir : <http://www.idesetautres.be/upload/19160625%2050%20MOIS%20OCCUPATION%20ALLEMANDE.pdf>

Sites intéressants à consulter (iconographie, etc.) :
<http://bioul-notre-village-natal.eklablog.com/les-deportations-en-1916-a94854149>



<http://gembloux.skynetblogs.be/archive/2007/04/07/passage-des-deportes.html>

http://archives.saintaubain.be/ev/Mgr_Th-L_Heylen/



Photographie extraite d'un livre intitulé : **Monseigneur Thomas-Louis Heylen, Evêque de Namur, son action et ses lettres pendant la Guerre de 1914-1918**, par E.-J. Jansen, édité à Namur, en 1919.